

GENÈVE LETTRES

Revue de la Société genevoise des écrivains

SOMMAIRE

N° 16

<i>Editorial</i> Huguette Junod	1
Dossier: L'édition romande , Anne Lavanchy	3
Un peu d'histoire	5
Le parcours du livre romand	8
D'où vient l'argent?	18
Le rôle de la critique	24
Le complexe de l'édition romande	28
Activités de la Société genevoise des écrivains	37
Lettre du Président Ronald Fornerod	39
Francophonie	41
Prix de poésie 1989 de la SGE offert par la Ville de Genève	43
Extraits de quelques livres récents de nos membres	45
Dernières parutions de nos membres	47

Printemps 1990

Prix: Fr. 12.—

Editorial

Le N° 15 de notre *Genève Lettres* nouvelle formule a donc paru. Il fut très favorablement accueilli par le monde de l'école; par M. Giudini, ancien député au Grand Conseil genevois, qui avait co-signé la motion sur la relation entre l'école et les auteurs avec Mme Luscher, députée au Grand Conseil; par la presse (l'émission de radio «Parole de première», RSR I, en a fait l'objet de son reportage du 25.11.89; cf. l'article que le *Journal de Genève* lui a consacré le 7.12.89); par les membres romands du comité de la Société suisse des écrivains; et par de nombreux écrivains, membres ou non de la Société genevoise des écrivains.

D'aucuns ont pu s'étonner que le N° 15 ne contienne pas de texte littéraire. Il faut le considérer comme un dossier sur un sujet dont les écrivains sont dépendants. Le N° 15 abordait la relation entre l'école romande et les auteurs romands. Tant que l'école ne nous lira pas, nous continuerons à nous débattre dans des difficultés dignes de Sisyphe. Le N° 16 aborde, au niveau romand, la question de l'édition, sous forme d'un dossier également. On ne peut en effet rien comprendre au livre si l'on ne connaît pas les antichambres et les couloirs qui conduisent de sa prise en charge par un éditeur à sa fabrication puis à sa diffusion.

Vous trouverez donc dans ce numéro le très remarquable dossier qu'Anne Lavanchy, licenciée ès lettres, traductrice, a bien voulu accepter de réaliser pour nous. En tant que lectrice et traductrice, elle s'est toujours intéressée aux coulisses du livre. A l'occasion de ce *Genève Lettres*, elle a multiplié les contacts à travers la Suisse romande. Vous en découvrirez le résultat.

Encore une fois, la situation spécifique de la Suisse romande, composée de peu d'habitants qui, a priori, ne s'intéressent pas aux artistes ni aux écrivains de leur région, ajoutée au mépris de la France à l'égard de tout ce qui n'est pas français, est particulièrement difficile.

Nos confrères suisses alémaniques ne connaissent pas ces problèmes: ils sont estimés par leurs compatriotes, qui les lisent, y compris à l'école, et bien accueillis par leur grand pays frère, qui les publie, les diffuse et les apprécie.

Le N° 17, prévu pour l'été 1990, sera consacré à la poésie romande. Serge Brindeau s'y active actuellement. Il a à sa disposition plus de recueils de poètes romands que du reste de la francophonie, France mise à part! Ce numéro devrait contenter les amateurs de textes littéraires puisqu'il sera bourré de citations.

A ce propos, *Genève Lettres* a réservé une place de choix (la quatrième de couverture) à un poète, justement, genevois, par égard à son titre et à ses fonds, mort, pour ne pas donner des poussées d'urticaire aux vivants qui ne seraient pas choisis.

En outre, dans la partie «Activités de la Société genevoise des écrivains», et en fonction des disponibilités, nous reproduirons quelques extraits de livres récemment parus de nos membres.

Enfin, pour répondre à un dernier reproche qui a pu être fait à notre «nouvelle formule»: pourquoi traiter les problèmes au niveau romand plutôt que genevois dans une revue genevoise? Pour nous, il est évident que Genève, malgré sa position excentrique et ses résultats parfois différents des autres cantons romands, lors des votations, fait partie de la Romandie. Une question traitée sur le seul plan genevois n'aurait guère de sens. La dimension de la Suisse romande est déjà suffisamment petite comme cela, voire inexistante, comme certaines personnes interviewées dans ce présent numéro le prétendent!

Nous espérons que vous prendrez du plaisir à lire ce numéro et vous donnons rendez-vous au Salon du livre de Genève, du 25 au 29 avril 1990.

*Pour le comité de rédaction:
Huguette Junod*

Dossier: L'édition romande

Un peu d'histoire¹

Mis à part quelques «anciens», Georg à Genève (fondé en 1857), Payot à Lausanne (1877) et Delachaux à Neuchâtel (1877), qui se consacrent aujourd'hui avant tout aux livres d'école, aux livres scientifiques et techniques, les maisons d'édition romandes ont toutes été fondées assez récemment.

Deux d'entre elles ont marqué la période de l'entre-deux-guerres et prolongé leur influence jusque dans les années soixante. Il s'agit de Mermod (1926) à Lausanne, la Baconnière à Boudry (Neuchâtel) (1927) en ce qui concerne la belle littérature et la littérature générale. Créé en 1928, Skira à Genève s'est spécialisé dans les livres d'art dont la qualité lui a ouvert un marché bien au-delà des frontières suisses. Ces trois maisons reflètent chacune la forte personnalité de leur fondateur.

Henri-Louis Mermod, un industriel bibliophile, a édité Ramuz, Cingria, Chappaz, André Bonnard et d'autres noms qui ont marqué la littérature romande. Il disait «On ne fait rien sans plaisir» et s'est donné la liberté d'éditer ceux qu'il aimait. Il devint ainsi une exception, un des premiers, avant les années quarante, à publier des livres ayant un certain retentissement au-delà des frontières romandes. Mais la guerre changea cette situation, beaucoup d'écrivains français trouvèrent en Suisse romande un espace où s'exprimer. C'est avant tout la Baconnière qui a pris la défense des valeurs de la civilisation française, notamment par la publication de Bernanos, Aragon, Cayrol, Eluard et d'autres, bâillonnées en France par l'occupation.

Skira, de son côté, devint, par la publication du *Minotaure*, la revue surréaliste, la grande édition d'art que nous connaissons. C'est pen-

¹ Pour tout savoir sur l'édition en Suisse romande jusqu'en 1978, lire: *Bilan de l'édition romande* d'Isabelle Martin, paru en 1978 à la Baconnière, Neuchâtel.

dant les années soixante que l'actuel paysage éditorial romand a commencé à se mettre en place. Durant cette période, on parlera d'une renaissance de la vie littéraire en Suisse romande. L'Age d'Homme, fondé par Vladimir Dimitrijevic en 1966, les Editions de l'Aire, aux destinées desquelles Michel Moret préside depuis 1978, et Bertil Galland, qui a mené pendant vingt ans une maison de prestige qu'il a abandonnée en 1982.

Dimitrijevic est un émigrant yougoslave. Deux points forts caractérisent son activité éditoriale: la publication d'auteurs romands et la traduction d'auteurs slaves. Ainsi, en 1966, il inaugure son activité éditoriale en publiant les œuvres complètes de Cingria, audace qui ne manque pas de susciter l'admiration du public romand, bien qu'au niveau commercial, cette entreprise se solde par un échec. D'autre part, il a fait découvrir à la francophonie des écrivains slaves du début du siècle, comme Biély et Blok, et des contemporains soviétiques, comme Vladimir Volkoff et Zinovieff. Il s'occupe également de la collection «Poche Suisse» avec le soutien de Pro Helvetia.

Bertil Galland a, pendant vingt ans, publié des auteurs romands. Ses très belles éditions s'adressaient à un public romand cultivé, sachant apprécier la présentation de ses livres ainsi que le sens du terroir ramuzien. C'est pour redonner force et cohérence à l'expression littéraire romande, qui avait perdu en Mermod son meilleur défenseur, que Bertil Galland se lance dans l'édition.

L'Aire, quant à elle, opère une ouverture sur la Suisse alémanique, publie notamment Ulrich Bräker, Ludwig Hohl. Mais les auteurs romands y sont également largement représentés. Nous y retrouvons Anne Cunéo, Alice Rivaz, Georges Haldas, Gustave Roud.

Pendant les années septante, l'édition romande profite du formidable essor que connaît le marché du livre, autant en Suisse qu'en France. Si, il y a vingt ans, on pouvait difficilement parler d'une rentrée littéraire en Suisse romande, celle-ci commence à exister. Pourtant, vers la moitié des années septante s'amorce une baisse du marché, due à une surproduction, à la hausse du franc suisse, au prix du papier, pour ne citer que quelques-uns des impondérables qui font fluctuer un marché. On parle de crise. Malgré cela, les Editions Zoé se lancent en 1975, encore dans l'enthousiasme de mai 68. Trois femmes qui, au début, assureront la fabrication du livre de A jusqu'à Z, pour permettre aux jeunes talents d'exprimer des idées neuves sous une forme neuve.

Centralisation de l'édition ?

Peut-on parler en Suisse romande d'un centre éditorial (le terme fait peut-être sourire) comparable à ce que Paris est pour la France ?

C'est à Lausanne que sont concentrées les grandes maisons d'édition qui ont marqué ces vingt dernières années.

L'Aire, l'Age d'Homme et Bertil Galland formèrent pendant un certain temps une brillante coalition, donnant une envergure certaine à la littérature romande.

C'est surtout pendant la période d'après-guerre que l'édition a pris de l'importance et, plus particulièrement, la littérature. Et Lausanne, encore sur la lancée des rassemblements d'artistes alimentant certaines revues, entre autres *Les Cahiers vaudois*, a su maintenir cette densité jusque dans les années 1980.

Genève a fait bande à part à cet égard. Une mentalité plus marquée par le protestantisme tend à faire d'elle la cité des sciences et de la théologie plutôt que celle des arts. Aussi y rencontrons-nous Labor et Fides ainsi que Droz et ce n'est que vers le milieu des années septante que la littérature trouve son porte-parole chez Zoé qui, pourtant, est considérée par certains comme une maison qui publie essentiellement des documents politiquement et socialement engagés.

Quant à savoir si cette image d'une Lausanne, cité des arts, est objective, laissons parler les chiffres: sur les 91 maisons recensées par la revue française *Livres Hebdo*, il y a environ 22 maisons localisées à Lausanne, dont 4 sont des maisons publiant de la littérature. Sur ces 4, nous comptons les trois plus grandes (grandes en ce qui concerne le nombre de livres qu'elles publient): l'Age d'Homme, l'Aire et Favre.

A Genève, nous comptons 19 maisons inscrites, dont deux seulement spécialisées en littérature: Zoé, que l'on peut considérer comme l'une des petites parmi les grandes, et les Editions Pourquoi Pas.

A Neuchâtel, nous comptons 3 maisons: La Baconnière, Delachaux et Niestlé, Ides et Calendes: toutes trois spécialisées en littérature générale.

Mais actuellement nous constatons un phénomène inédit. Depuis les années quatre-vingt, de nombreuses maisons se sont ouvertes loin des centres urbains, profitant des nouvelles technologies (traitement de texte, télécopie, etc.) et de l'amélioration des moyens de transport pour se décentrer.

Beaucoup d'entre elles publient uniquement de la littérature (Noir sur blanc, Pourquoi Pas, Bernard Campiche), d'autres sont spécialisées en édition d'art, en architecture mais aussi en sciences exactes, en bioéthique; il existe même une maison publiant uniquement des livres sur le cirque. Ces maisons publient peu de livres par année (entre 1 et 5 environ) et leur catalogue, souvent, n'excède pas les dix titres. Comme le fait remarquer Marie-Christine Hauser, directrice de la Baconnière, nous assistons à un phénomène de décentralisation.

Le parcours du livre romand

On peut considérer la maison d'édition comme une intersection entre l'art et le commerce, l'esprit et la technique. Un lieu où l'on doit être capable de juger de la qualité d'un texte tout en étant expert en comptabilité et en relations publiques.

Selon leurs aspirations et leur spécialisation, les éditeurs favorisent plutôt l'un ou l'autre de ces pôles. Mais jamais ils ne pourront totalement se débarrasser de l'un ou de l'autre aspect. L'éditeur qui pratique l'édition artisanale sera contraint, une fois ou l'autre, de s'occuper des questions d'argent, de vente et d'achat. Celui qui veut que cela «marche» et qui favorise l'aspect commercial du livre sera bien obligé de se pencher également sur la qualité des textes publiés.

La grandeur des locaux d'une maison dépend principalement du fait que son propriétaire est un éditeur pur ou, au contraire, une personne qui exerce une activité mixte.

Il y a les adeptes de l'édition en chambre, qui ont un bureau où ils reçoivent les manuscrits, les choisissent et les corrigent. Tout le reste se passe à l'extérieur: tant la diffusion (qui implique un espace pour pouvoir stocker les livres) que l'impression sont confiés à des professionnels.

Les éditeurs qui travaillent ainsi dans du «petit», parfois chez eux également, parfois dans des studios, sont de purs éditeurs, ce qui, en l'occurrence, n'est pas un qualificatif moral, mais indique qu'ils font uniquement de l'édition.

En Suisse romande, beaucoup d'éditeurs distribuent eux-mêmes leurs livres.

De surcroît, de nombreuses maisons d'édition, même parmi les plus réputées (notamment l'Age d'Homme et l'Aire) distribuent les produits d'autres maisons, généralement de maisons françaises avec lesquelles elles ont des affinités. En assumant la distribution d'autres maisons que

la leur, elles optimisent leur propre distribution. Ainsi, au lieu d'aller proposer au libraire uniquement «ses» livres, l'éditeur-distributeur présente les livres à paraître des éditeurs français qui lui ont confié la distribution pour la Suisse. Il se charge également des commandes, des retours, etc.

En Suisse romande, seules 4 maisons vivent uniquement d'édition. Toutes les autres ont une activité mixte. La distribution entraîne moins de frais que l'édition proprement dite et surtout n'occasionne pas de découverts. En effet, c'est l'éditeur qui assume le risque financier représenté par une publication, c'est lui qui paie l'imprimerie, le papier, etc., avant que le livre ne soit vendu. C'est donc l'éditeur qui prend les plus grands risques financiers.

Lorsque l'éditeur s'est fait un nom auprès des libraires, ceux-ci lui prennent ses livres d'office. Ces livres sont payés par le libraire, qui se garde le droit de retour. Ce qui veut dire que si le livre ne s'est pas vendu après six mois, le libraire le renvoie à l'éditeur et se trouve crédité de la somme versée dont il bénéficiera au prochain office.

Si le libraire ne renvoie pas les livres, cela signifie soit qu'il les a vendus, soit qu'il les garde, estimant qu'ils représentent des livres de fonds.

Rares sont les éditeurs qui ont leur propre librairie. L'Age d'Homme et la Joie de Lire¹ sont les deux seules maisons, à notre connaissance, qui complètent leur activité éditoriale avec une librairie. Dimitrijevic estime que cette diversification permet une meilleure assise économique, chaque activité pouvant compenser les pertes de l'autre selon les années.

Les maisons possédant leur propre imprimerie n'existent pas. Mais certaines, comme la Dogana, profitent d'une infrastructure déjà en place. Le cas de la Dogana est particulier: les livres de cette petite maison de poésie, qui existe depuis 1981, sont imprimés sur les presses de «Médecine et Hygiène». Cela lui permet de gagner 30% sur le coût d'un livre, sans compter les délais de paiement plus longs que lui accordent les fournisseurs.

Mais en principe, l'éditeur reste dépendant d'un imprimeur. Nombreux sont les éditeurs qui travaillent avec des imprimeurs français qui, grâce au change, offrent des prix plus avantageux qu'en Suisse.

Chaque maison d'édition a sa politique de diffusion. Certaines maisons confient cette tâche à l'auteur en faisant «marcher» le réseau de relations de celui-ci, assurant ainsi une sorte de promotion de son livre. D'autres maisons assument elles-mêmes cet aspect indispensable à la vente d'un livre dans notre société médiatisée. Il s'agira d'envoyer une circulaire, décrivant les nouvelles parutions, à tous les journalistes,

¹ Edition de livres pour enfants.

éventuellement accompagnée de certains livres susceptibles d'intéresser particulièrement tel ou tel journaliste. L'éditeur est finalement assez libre de suivre un manuscrit qu'il a choisi, d'en surveiller la mise en forme (relecture des bonnes feuilles, choix du format, du papier, etc.) ou au contraire de déléguer cet aspect matériel pour se concentrer exclusivement sur le choix des livres, la cohérence des collections, etc.

L'édition une vocation

Un idéalisme certain caractérise les éditeurs. Car l'entreprise dans laquelle ils se lancent n'est ni facile ni lucrative. Comment et pourquoi devient-on éditeur?

Selon Jacques Scherrer, c'est une volonté de communiquer, de faire circuler quelque chose auquel on croit qui pousse l'éditeur à s'investir dans cette lourde tâche.

Puis il y a un concours de circonstances. Une œuvre de qualité qui existe, qui circule mais qui ne trouve pas sa voie, par exemple. Ou des écrivains qui sont restés orphelins. Mais il faut un vivier de créateurs, suffisamment d'écrivains dans un pays pour que naissent les vocations d'éditeurs.

En Suisse romande, il y a deux catégories d'éditeurs. La première est celle des amoureux du livre, qui publient un titre par année ou dès qu'ils possèdent à nouveau des fonds. Ce sont des sortes d'éditeurs créateurs qui, au même titre qu'un écrivain ne vivant pas de sa plume, ne subsistent pas en faisant de l'édition. Ils ne se veulent donc pas une entreprise, font un travail de professionnel sur le plan qualitatif mais pas sur le plan quantitatif.

L'autre catégorie comprend les éditeurs qui croient à la formule «entreprise», à une dynamique entre le marché et la création. Ils font un travail moins confidentiel et parfois aussi, cela peut paraître absurde, un travail moins professionnel en ce qui concerne la présentation.

Mais grands et petits sont unanimes à dire qu'ils sont éditeurs par vocation.

Leur (souvent) forte personnalité marque la maison, tant et si bien que, pour la plupart du temps, celle-ci disparaît après la mort de leur fondateur. Il faut noter ici une exception remarquable: celle de la Baconnière, où Marie-Christine Hauser a repris l'héritage spirituel et physique de son père et poursuit son œuvre, mais publie beaucoup moins d'œuvres littéraires.

Où va l'argent du livre?

Si vous achetez un livre 25 francs...

1. L'auteur touche 2,50 francs (10%)
2. L'éditeur (qui reçoit, lit, prépare le manuscrit,

- | | |
|--|-------------------|
| corrige les épreuves, conçoit la maquette et cherche les illustrations, coordonne la production et s'occupe de la promotion) reçoit | 3,75 francs (15%) |
| 3. L'imprimeur (qui fait la composition, le montage, les films, imprime et relie) touche | 6,75 francs (25%) |
| 4. Le distributeur (qui diffuse les livres, entretient des représentants, assure l'expédition postale, gère les stocks et fait les factures) | 3,75 francs (15%) |
| 5. Le libraire | 8,75 francs (35%) |

Si l'on calcule les coûts sur la base des salaires et des fournitures, il apparaît que plus de la moitié du prix d'un livre est dépensée à payer les salaires du début à la fin de la chaîne. Les éditeurs estiment que, pour être rentable, un livre doit être vendu quatre ou cinq fois plus cher que le prix de ses fournisseurs (soit ce qu'il doit payer en droits d'auteur et frais de fabrication).

(Source: International Publishers Association in dossiers publiés n° 65, mai-juin 89)

Aspects du marché éditorial suisse romand

La caractéristique du marché romand est d'être petit et bon. Petit avec ses 1,2 millions d'habitants, bon parce que le Romand est un lecteur enthousiaste et assidu. Les professionnels français gardent un œil vigilant sur cette petite enclave qui représente 13 à 16% des exportations françaises.

Pourtant, pour l'éditeur romand, le marché est toujours trop petit. Il tirera rarement plus de mille exemplaires, à moins d'être sûr que le titre s'écoulera facilement.

D'après les chiffres que Bernard Campiche a eu la générosité de nous montrer, il s'avère que l'éditeur rentre dans ses frais après avoir vendu 735 exemplaires (y compris les droits d'auteur fixés et 10% sur chaque vente revenant à l'auteur). Mais lorsqu'on publie un auteur difficile, on ne s'attend pas à vendre plus de trois cents exemplaires.

Néanmoins, on peut compenser ce déficit par des titres qui marchent très bien et qui financent les autres parutions.

Devant cette apparente contradiction: être un bon marché pour la production française mais trop exigü pour la production romande, on peut se poser des questions.

Nous proposons ici une thèse qui pourrait être une des nombreuses réponses.

En Suisse romande, il n'y a qu'une culture suprarégionale: la culture française; une culture romande n'existe pas ou peu.

Exemple: Chessex et Chappaz n'ont-ils pas écrit l'un et l'autre un ouvrage ayant explicitement trait à des spécificités de leur région?

Jamais, par contre, on n'a vu des auteurs se préoccuper de ce qu'est la Romandie, sauf des esprits éclairés venus d'ailleurs, possédant toute l'objectivité qu'exigeait cette distance, par exemple Alfred Berchtold ou Bertil Galland.

Il reste que la plupart des habitants de la Suisse romande se sentiront Genevois, Vaudois, marxistes, juifs ou Européens avant de se sentir Romands.

Une mentalité aussi attachée à sa région composera fatalement un marché morcelé en autant de parties qu'il y a d'entités culturelles en Suisse romande, entités qui ne correspondent pas toujours aux limites d'un canton. Même le marché de la presse est soumis à un tel éclatement¹.

Il n'en demeure pas moins que les maisons d'édition qui couvrent tout le marché romand sont rares. On achètera plus facilement un livre français, dont on a entendu parler à la TV ou sur lequel on a lu une critique, qu'un livre écrit et publié dans une autre région romande.

Quel public pour l'édition romande ?

Patrick Junod, secrétaire de l'ASELF, estime que la moitié de la production de livres suisses est destinée à l'exportation. Pourtant il s'agit pour la plus grande partie de livres techniques.

Pour expliquer non pas la quantité mais la diversité de la production, nous avons feuilleté les catalogues des maisons d'édition. Derrière les titres apparaît en filigrane un public, le public qui lit le produit de cette activité éditoriale. Nous avons pu établir quatre catégories en fonction des lecteurs auxquels ces maisons s'adressent.

1) Il y a, en Suisse romande, des maisons d'édition qui touchent une population rurale. Les livres publiés sont populaires, s'adressent à un public de paysans ou de montagnards. Les lecteurs ont été séduits par des trames et des décors auxquels ils pouvaient s'identifier et ont permis à ces éditions de prendre de l'importance. Si *La Matze*, avec Métral, n'a trouvé aucun écho au-delà des frontières romandes, *Mon Village*, grâce à une politique intelligente, a su conquérir un public français, en publiant notamment le français André Besson. L'attachement au terroir caractérise tous les romans qui portent le signe *Mon Village*. Ce sont les maisons les plus commerciales et, d'une certaine manière, les plus professionnelles de Suisse romande. Effectivement, Métral est un des rares écrivains romands à vivre de sa plume et *La Matze*, comme *Mon Village*, tirent en moyenne 20 000 exemplaires par titre. Ces tirages sont énormes, quand on sait qu'en Suisse romande, un titre vendu à 5000 exemplaires est exceptionnel et équivaut à la vente d'un Goncourt en

¹ Cf. l'article de Guy Mettan dans *Dossiers publics* de mai-juin 1989, pp. 42-74.

France. Alors que ces éditions correspondent, toutes proportions gardées, par leur contenu et leur public, à des collections comme Harlequin, elles s'épanouissent loin des centres urbains.

2) Une deuxième catégorie pourrait comprendre les maisons à vocation régionale, comme la maison Attinger à Neuchâtel, 24 Heures à Lausanne, Skira à Genève, qui interpellent un public local avec des documents concernant la région, son histoire, sa culture. Ce sont des maisons qui, en général, marchent très bien, puisqu'elles occupent un créneau qu'aucune maison française n'aurait l'idée de leur disputer.

3) Les éditions orientées vers les belles-lettres, représentant notre troisième catégorie, sont, elles aussi, largement dépendantes du marché romand. S'il est vrai qu'une partie de leur production devrait pouvoir toucher aussi bien un lecteur français que suisse, elles ont également à leur catalogue des titres qui s'adressent à un public régional. Ainsi *Les femmes et la Mob*, publié chez Zoé, ou *La Migration des Bernois dans le canton de Vaud*, aux Editions de l'Aire, sont deux titres qui, vraisemblablement, n'intéressent que les Romands.

Les belles-lettres, englobant la poésie, le roman, les nouvelles sont le domaine où l'on publie le plus de titres, ce qui ne veut pas dire que c'est celui où l'on vend le mieux. La littérature souffre de la concurrence française et cela aussi bien lorsqu'il s'agit d'un titre grand public que d'un livre plus littéraire. Pourtant, grâce au soutien continu d'un public sensibilisé à la culture romande, Bernard Campiche vient de lancer des éditions de romans romands. Il ne cherche pas à percer sur le marché français, mais s'adresse à un public cultivé et autochtone.

Deux maisons seulement ont réussi à s'imposer en France, malgré le franc suisse trop élevé et la TVA. Il s'agit de l'Age d'Homme et de Favre. Ce dernier a choisi de travailler à partir de la Suisse mais sa production s'adresse à un public français. Sport, chanson, documents sur l'actualité font bon ménage dans cette maison dont la politique est de distraire tout en informant.

Par contre, ce sont ses publications de littérature générale et ses traductions d'auteurs slaves qui ont permis à l'Age d'Homme de se faire une place sur le marché français.

4) Il reste une dernière catégorie, celle des éditions de littérature générale uniquement. Ces maisons éditent des ouvrages touchant un public de niveau universitaire, comme Droz à Genève, la Baconnière à Neuchâtel, Payot à Lausanne, toutes trois anciennes et couvrant un marché très pointu. Elles ne peuvent, en aucun cas, se contenter d'un marché régional et vendent dans toute la francophonie.

De même pour les livres d'art qui, eu égard aux frais qu'occasionne leur fabrication (entre 500 000 et un million de francs en 1978), ne

peuvent se passer d'un marché large. Certaines maisons éditent de ce fait leurs livres simultanément en plusieurs langues.

L'édition romande publiant des livres de littérature et des documents est donc confinée au marché romand. Elle n'a aucune possibilité d'étendre son rayon d'action sur la France, par exemple, à moins de publier un type de littérature très particulier, comme le fait *Mon Village*.

L'édition aujourd'hui

Dans les années 1980, un changement important a modifié le paysage de l'édition romande. Sur ce marché, comme sur d'autres, s'est opérée une concentration. En effet, le groupe Lamunière a racheté tour à tour Payot, L'Office du livre à Fribourg et Naville, trois grands noms dans les trois domaines qui concernent le livre: l'édition, la diffusion et les points de vente.

Pourtant, l'avènement de cette concentration, avant tout économique, puisque les différents départements gardent une certaine autonomie, n'inquiète pas les éditeurs. En effet, ce rachat massif ne représente pas un bouleversement profond. Payot, les Editions 24 Heures, L'Office du livre à Fribourg dominaient déjà auparavant le marché romand et se le partageaient avec le groupe français Hachette.

Par contre, la librairie a vivement réagi à ce changement. Dans la *Gazette de Lausanne* du 1 et 2 novembre 1986, le groupe Présent (association des libraires) dénonce les dangers qui pèsent sur la formation des libraires, suite au rachat massif du groupe Lamunière.

Trois ans plus tard, les libraires sont toujours aussi pessimistes: selon Francine Bouchet, propriétaire de la «Joie de lire», librairie pour enfants, les grands diffuseurs sont intraitables en ce qui concerne les marges de vente. Hachette, par exemple, ne fait pas de cadeaux, alors que de plus petites maisons de diffusion comprennent le rôle de catalyseur que jouent les librairies spécialisées.

Christian Payot, libraire et bouquiniste, estime lui aussi que cette centralisation lui porte préjudice: «Finalement, ce seront eux qui fixeront les marges de bénéfice et nous ne pourrons plus tourner.»

Il faut dire que la librairie souffre. Non pas parce qu'on vend moins de livres (au contraire, on en vend plus) mais parce que les livres les mieux vendus sont des livres de poche qui ne coûtent pas cher et qui rapportent donc moins au libraire.

L'édition romande, morcelée et multiple

Toute cette activité éditoriale est productive. En effet, le nombre de nouveaux titres paraissant par année est vertigineux. En France, c'est un

phénomène qui se traduit par le chiffre de 80 nouveaux titres par jour. En Suisse romande, on totalise environ 1300 publications par année.

Pourtant, on note une légère baisse du nombre de titres mis sur le marché dans tous les domaines, sauf dans celui des belles-lettres. Le roman, la poésie semblent toujours en vogue, suivant une courbe ascendante amorcée il y a vingt ans.

Toujours selon Patrick Junod, il n'y a que 60 maisons sur les 120 inscrites qui publient régulièrement plusieurs titres par année.

On reste pourtant frappé par la densité de l'activité éditoriale, d'autant plus mystérieuse que l'entreprise est hasardeuse. Le livre est un des rares produits pour lequel on ne puisse établir une étude de marché et ceci est encore plus vrai pour les belles-lettres.

La rentabilisation d'un livre est aléatoire: l'éditeur n'a même pas la garantie de rentrer dans ses frais. Patrick Junod estime que près de la moitié des livres publiés finissent au pilon.

Néanmoins, les faillites sont rares puisque l'édition est souvent une petite entreprise qui n'emploie qu'une personne, tout à la fois homme de lettres, entrepreneur et secrétaire: l'éditeur lui-même.

Attention: surproduction

Toutes les personnes interviewées durant ce travail, de l'écrivain à l'éditeur, du libraire au critique, ont été unanimes: on observe ces dernières années une «inflation» du livre.

Le terme est péjoratif mais probablement adapté à la situation.

Jamais on n'a produit autant de livres. Ceci a une influence néfaste sur la critique, comme nous le montrerons plus loin, donc sur la vente et, probablement aussi, sur la qualité du travail de l'écrivain.

Notre propos est d'analyser les raisons de cette surproduction.

Ce qu'on peut remarquer d'une manière tout à fait générale, c'est que cela coûte de moins en moins cher de fabriquer un livre. Les techniques modernes permettent d'imprimer des livres bon marché.

Pour l'éditeur qui fait du «bookbusiness», il y a deux manières de diminuer encore les coûts de production: d'une part, en faisant un tirage élevé et, d'autre part, en augmentant le nombre de livres paraissant. Par rapport à la librairie, envers laquelle il est en débit, puisqu'il y a eu les fameux retours, il a tout intérêt à produire plus de livres que l'année d'avant, et ceci doublement: pour rembourser ses dettes vis-à-vis de la librairie et pour réaliser un bénéfice.

Cette surproduction a pour conséquence que les livres se noient dans la masse. Porté par les médias, un livre attire l'attention et se vend extrêmement bien: le best-seller.

On observe ce phénomène depuis le début des années 1980: l'écart se creuse de plus en plus entre le livre qui se vend bien et tous les autres titres dont les chiffres de vente restent à la traîne.

L'édition de poésie

Si la publication de littérature est déjà une entreprise financièrement hasardeuse, l'édition de poésie relève, à ce niveau-là, du suicide.

Le marché qui s'offre à la poésie est très limité, que cela soit en France ou en Suisse. Ainsi, un recueil de poèmes de Philippe Jacottet est tiré à trois mille exemplaires par Gallimard, qui a derrière lui un marché de 60 millions d'habitants. En Suisse romande, les éditeurs de poésie tirent à 350 ou 700 exemplaires, très rarement plus.

Pourquoi lit-on si peu de poésie? Eliane Vernay estime que le public n'est pas sensibilisé à la poésie: ni à l'école, ni dans les journaux elle n'est mentionnée. Les lecteurs hésitent à ouvrir un recueil de poèmes, ils craignent de ne pas comprendre ce mode d'expression qui ne s'adresse pas à la raison, mais à la sensibilité, à l'imaginaire. Pour Eliane Vernay, «une phrase poétique est une porte ouverte sur un autre monde». Il suffit d'y entrer, de se laisser séduire pour comprendre ce qu'est la poésie.

Editer des poèmes, c'est s'adresser à un public choisi, c'est entrer dans certains circuits.

La Baconnière, l'Aire et l'Age d'Homme ont toutes trois une collection de poésie. L'Aire a, par exemple, une centaine de titres à son catalogue, où l'on retrouve des auteurs romands comme Jean Pache, Mousse Boulanger, François Rossel et Alexandre Voisard mais aussi Hésiode, Albert Camus.

Toutefois, la plupart des éditions de poésie sont des entreprises artisanales. Il arrive que ce soit l'éditeur lui-même qui fasse l'impression, ce qui permet de réduire les frais. Mais si l'impression est artisanale, elle limite le nombre de livres publiés.

Même si l'impression se fait à l'extérieur, dans une imprimerie professionnelle, les maisons de poésie sortent peu de titres par année.

Le public est avant tout un public d'amis. Rares sont les livres vendus en librairie. La poésie se vend tellement mal qu'Eliane Vernay n'a pas de contrats pour des livres d'office, sauf avec Payot. Tous les autres livres sont en dépôt, ce qui veut dire que les titres sont déposés chez le libraire sans que ce dernier paie l'éditeur. Le libraire, qui n'a donc rien dû déboursier pour ces livres, s'en préoccupe peu, oublie même parfois de les renvoyer à l'éditeur s'ils n'ont pas été vendus ou omet de verser à celui-ci ce qui lui revient dans le cas contraire.

Ainsi la voie royale pour la vente de poésie est la souscription, le fichier d'adresses de l'éditeur, s'il existe, venant se joindre aux connaissances et parentés du poète.

Les maisons comme celles de Pierre-Alain Pingoud ou de Rossel (Empreinte), tout comme Eliane Vernay, ne travaillent pas à compte d'auteur. Elles préfèrent payer leurs auteurs et la publication de l'œuvre.

Eliane Vernay estime dépenser 4000 francs pour le tirage de 350 exemplaires d'un livre de poésie, ce qui ne constitue pas une somme énorme a priori, mais si 25 exemplaires seulement sont vendus, la somme est perdue, sans compter le temps investi.

Selon Eliane Vernay, la poésie ne peut pas survivre sans subventions. Elle a fort heureusement touché quelques subsides de la Ville de Genève et du canton du Valais mais pas suffisamment pour trouver le courage de continuer à travailler dans de telles conditions. En fait, pour que l'édition de poésie soit possible, il faudrait que chaque livre publié soit subventionné. «J'ai toujours exercé une activité à plein temps en plus de mon métier d'éditeur. Souvent je travaille jusqu'à deux heures du matin. J'investis du temps, de l'argent, et en contrepartie, j'ai l'impression de déranger, de devoir aller contre tout le monde. Si j'envoie mes livres aux libraires, je sais que cela est un poids pour eux, qu'ils n'arriveront pas à les vendre et qu'ils devront me les renvoyer (s'ils n'oublient pas).

»Je ne doute pas pourtant que mon travail est un travail important. La poésie a aussi le droit à la parole et le jour où plus personne ne fera de l'édition de poésie, cela manquera énormément. Mais qui en est conscient aujourd'hui ?

»En fait, je pense que je devrais être payée pour consacrer ainsi mon temps aux poètes, mon métier d'éditeur devrait être considéré comme un service public. Je me contenterais de peu, 1500, 2000 francs par mois ; cela me suffirait amplement, je ne suis pas exigeante.»

Lorsqu'Eliane Vernay a commencé il y a treize ans, cela était plus facile : les ouvrages trouvaient davantage d'écho auprès du public et des journalistes, les imprimeurs étaient moins chers. Aujourd'hui Eliane Vernay ne voit plus d'avenir pour son activité éditoriale, qu'elle songe à abandonner.

Pourtant, il y a à peine cinq ans, Rossel s'est lancé avec les éditions Empreinte, Pingoud avec les éditions portant le sigle PAP. Cela semble marcher assez bien, certains titres de ces catalogues, qui comptent chacun environ 20 titres, sont épuisés. Il semblerait que dans le canton de Vaud, alors que l'Etat est beaucoup plus avare en subventions, il y ait un public motivé, des coteries qui soutiennent le travail de certains éditeurs et ce beaucoup plus qu'à Genève.

L'édition de poésie n'existe que grâce à la bonne volonté de l'éditeur, qui donne son temps et qui paie de sa poche. S'il est possible de publier de la poésie sans faire de pertes, il est quasiment impossible de vivre de ce métier. L'exemple d'Eliane Vernay, choisi parmi tant d'autres, le prouve.

D'où vient l'argent?

Subventions de la Confédération ¹

Il est laissé à chacun des 26 Etats composant la Suisse la plus grande indépendance en ce qui concerne la gestion de l'argent dépensé en faveur de la culture. Pourtant, la Confédération dispose d'un budget pour la promotion de la culture en Suisse. Mais elle évite, en principe, toute ingérence dans le domaine des communes et des cantons. Par exemple, et bien qu'elle assume les relations avec l'étranger, elle n'a jamais signé d'accords culturels avec d'autres pays pour ne pas s'arroger les prérogatives des cantons.

On ne peut donc pas parler d'une culture suisse ni d'une politique culturelle «gouvernementale». Si l'on considère le résultat de la votation refusant à la Confédération de plus larges compétences culturelles, il faut croire que cet état de fait convient à la majorité de la population.

Pourtant, depuis plus d'un siècle, la Confédération a cherché à combler les lacunes de la politique culturelle cantonale en assumant certaines tâches reconnues par la suite comme d'intérêt national, par exemple la protection du patrimoine national. L'activité de la Confédération dans les affaires culturelles ne relevait donc pas de la compétence des cantons.

Mais récemment, au début des années 1970, à la suite du rapport Clottu, la Confédération estime légitime d'intervenir également au niveau des cantons pour sauvegarder ce qui fait l'originalité de la Suisse, c'est-à-dire la diversité de ses cultures. En effet, le rapport Clottu avait montré que la croissance économique plus développée dans certaines régions entraînait un déséquilibre entre les différentes

¹Cf. l'article d'Edgar Tripet dans *Passage*, n° 6, pp. 5-6.

cultures présentes en Suisse. Pour maintenir vivante cette diversité culturelle, le Conseil fédéral a rassemblé dans un Office fédéral de la culture l'administration de ses différentes missions culturelles.

Ainsi la Confédération endosse 14,6% des dépenses globales du pays pour la culture (le sport et les loisirs non compris), alors que les cantons paient 34,1% et les communes 51,3%.

Répartition des dépenses culturelles totales entre la Confédération, les cantons et les communes en 1981; dépenses courantes et dépenses d'investissement, non compris les sports et les loisirs:



Source: Passages n° 6

Cette manne financière alimente aussi la littérature, qui vient d'ailleurs en troisième position, avec 11,8%, après la musique et le théâtre (25,1%), l'opéra et le ballet (19,2%).

Mais il faut préciser que seul 1,8% dépensés par la Confédération tombe dans l'escarcelle des écrivains. En effet, la Confédération se charge avant tout de subventionner les infrastructures nécessaires à la culture comme les théâtres, les conservatoires, les salles de concert et, en ce qui concerne la littérature, les bibliothèques ainsi que tout ce qui touche la conservation du livre.

Les deux piliers qui soutiennent la politique culturelle fédérale sont: l'Office fédéral des affaires culturelles, déjà cité, et la Fondation Pro Helvetia

L'Office fédéral des affaires culturelles est attaché au Département fédéral de l'intérieur et ses tâches consistent à encourager d'une part le cinéma, les beaux-arts et les arts appliqués et, d'autre part, à conserver les monuments et les sites.

L'Office fédéral des affaires culturelles ne s'occupe donc pas de l'édition. C'est Pro Helvetia qui est l'instance spécialisée en matière de littérature. Cette fondation de droit public doit son nom patriotique aux circonstances historiques qui accompagnent sa naissance. En 1938, le Conseil fédéral crée une communauté de travail destinée à «maintenir et à faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération». La Suisse subissait alors la pression des Etats totalitaires et cherchait à défendre les valeurs démocratiques, base de son existence.

Aujourd'hui, la Fondation est un instrument de la politique culturelle de la Confédération, à l'étranger comme à l'intérieur du pays. Le Conseil fédéral désigne les membres du Conseil de fondation (35 membres au maximum) représentant les diverses sensibilités culturelles et régionales du pays. Pro Helvetia est dotée par le Parlement d'un crédit qu'elle utilise de manière autonome. Elle assume les tâches les plus diverses: promouvoir les échanges entre les différentes parties de la Suisse, encourager les créations de l'esprit, maintenir le patrimoine spirituel de la Suisse, entretenir les relations culturelles avec l'étranger. C'est pour satisfaire aux deux premiers points qu'elle intervient dans l'édition. En rétribuant des traductions dans le cadre de la collection CH, elle stimule les échanges entre les différentes parties linguistiques de la Suisse. L'éditeur choisit chaque année une ou deux œuvres à traduire et en assume les frais d'impression. La fédération des coopératives Migros participe financièrement à cette activité sous le nom d'Ex-Libris.

Pour animer «les créations de l'esprit», Pro Helvetia offre une aide financière à la première œuvre. L'éditeur envoie au comité un dossier (un résumé et 20 pages de l'œuvre) sur la base duquel l'ASELF jugera si l'œuvre est digne de la subvention.

Pro Helvetia soutient aussi les auteurs avec une «commande», en leur offrant les moyens de travailler à l'étranger ou en leur versant une somme qui les décharge pendant un certain temps de leur activité professionnelle.

En outre, elle subventionne la publication d'œuvres complètes ainsi que la collection «Poche Suisse», unique édition de poche spécialisée dans la littérature suisse sur sol romand.

Ici s'arrête le champ d'action de l'argent fédéral. Intervient celui des communes.

Il reste à l'éditeur qui veut publier une œuvre difficilement commercialisable le recours à la commune. Commune d'origine ou, le plus souvent, commune où réside l'auteur: c'est à elle d'octroyer le soutien nécessaire pour que paraisse un livre. C'est donc à la commune qu'échoit le travail dans la durée, c'est elle qui, si elle juge un auteur digne d'intérêt, le promeut à long terme.

La commune porte par conséquent une lourde charge, puisque c'est à elle que revient, en dernière analyse, le plus grand travail. On peut se demander si toutes les communes montrent les qualités requises pour assumer cette tâche et si cela ne crée pas un déséquilibre au niveau des régions. Nous imaginons qu'il y a certaines communes rurales, par exemple, qui ne jugeront pas nécessaire de soutenir un poète auquel aucun membre du conseil ne comprend un traître mot. Ainsi se créerait une concentration forcée des auteurs dans les centres plus accueillants que représentent les villes?

Cette absence d'instance culturelle centrale et spécialisée forme le paysage culturel de notre pays et explique certainement le morcellement déjà mentionné de l'édition.

L'argent privé

La deuxième source d'argent pour l'art est le sponsoring. Ce mot barbare qui, il y a peu de temps encore, était réservé au domaine du sport, apparaît dans le monde de l'art.

Le mécénat d'entreprise, ou sponsoring culturel, est une pratique récente: une entreprise finance une manifestation culturelle en échange de quoi elle appose son nom sur le programme de ladite manifestation. Le sponsoring représentant une publicité implicite, il favorise l'aspect événementiel de l'art. Pour l'entreprise, les concerts, le théâtre, les ballets et l'opéra, les vernissages sont des opportunités propices pour se faire connaître d'un large public ou pour renforcer son impact auprès d'une assistance plus restreinte et plus aisée.

On l'aura deviné, le livre reste un parent pauvre du mécénat. Il ne rassemble pas les foules, ne crée pas l'événement social et ne dispose pas de locaux prestigieux. L'édition ne participe donc que très modestement à ce mouvement récent qu'est le mécénat d'entreprise.

Mais il existe des personnes privées, des fondations et institutions qui ne cherchent pas la publicité. Il reste encore des entreprises pour lesquelles la promotion fait partie des tâches sociales leur incombant et qui ne visent pas à redorer leur blason par le biais de l'art.

Bien que le livre ne soit pas l'objet de prédilection du mécénat d'entreprise, il existe plusieurs prix et manifestations littéraires qui bénéficient de l'argent des entreprises. Par exemple, «Plume en liberté» est une manifestation subventionnée et créée il y a quelques années par le Crédit Suisse. Des auteurs francophones sont invités à lire ou à commenter leurs textes. Ces rencontres, organisées environ sept fois par année, trouvent un large écho auprès du public.

La Fondation Veillon, créée par les magasins du même nom, accorde depuis environ dix ans le Prix européen de l'essai. Ce prix a couronné des œuvres comme celle de Finkelkraut.

Le Prix Lipp existe depuis deux ans et récompense une œuvre littéraire suisse. Il illustre bien la notion de sponsoring. La brasserie n'étant pas suffisamment fréquentée au goût de son propriétaire zurichois, ce dernier a cherché, selon une méthode qui nous vient des Etats-Unis, à créer artificiellement une ambiance de restauration. En associant le Lipp parisien et son aura littéraire au Lipp genevois, il espérait obtenir une meilleure fréquentation des lieux.

D'autres prix existent: le Prix du *Journal de Genève*, le Prix de «La Première» créé par la Radio Suisse romande avec la collaboration de la SBS, etc. En Suisse romande, il existe dix prix littéraires sur publications et quatre sur manuscrits, prix sur lesquels nous reviendrons plus tard.

Sur le nombre, il y a bien sûr aussi des prix plus anciens et nullement liés au «boom» du sponsoring. Par exemple le prix décerné par Zofingue et, *last but not least*, le Prix de la Société genevoise des écrivains.

Les prix littéraires sont de sérieux coups de pouce à la promotion de l'œuvre. Ils permettent ce fameux événement (social et médiatique): la rencontre de quelques hommes et femmes célèbres dans un cadre agréable que le journaliste «couvre», une petite mondanité qui réunit un certain nombre de personnes, pâle reflet d'une sociabilité évanouie depuis longtemps.

Ce dédain que le mécénat d'entreprise manifeste à l'égard de la littérature ne la dessert pas forcément. Un art soumis aux critères de rentabilité manque à sa vocation, cela semble l'évidence même, et la pratique du sponsoring tend aux artistes le piège de la rentabilité.

De plus, le sponsoring, par sa nature même, recèle un second aspect pernicieux: celui du manque de continuité. Le sponsoring cherche à créer l'événement, il est ponctuel, travaille au coup par coup sans s'efforcer d'animer une politique culturelle concertée et de longue durée.

Parfois, les communes semblent emboîter le pas à de telles pratiques et viser, avant tout, l'efficacité (économique, médiatique) d'une action culturelle plutôt que d'accorder son soutien à un travail de longue haleine.

Dans l'édition, force est de reconnaître que le mécène le plus important reste l'éditeur. Bien qu'il ne dispose pas souvent du pouvoir économique, il exerce une pratique de mécène en sélectionnant les auteurs et en assurant la mise en forme de leur texte, en organisant des séances de signatures où l'écrivain peut rencontrer son public.

D'autre part, les journaux sont à même de pratiquer une forme de mécénat. Tout comme certaines entreprises demandent à des artistes plastiques de participer à leur production (Rosenthal, par exemple, qui a fait fabriquer des assiettes d'après des œuvres d'art), le journal offre à l'auteur la possibilité de mettre sa plume à son service, en intégrant des articles, des inédits, en passant des commandes ou en lui offrant des chroniques mensuelles, hebdomadaires, etc.

Les écrivains, leurs éditeurs et les journaux n'ont pas attendu le mécénat de ces dernières années pour se débrouiller. Probablement que le livre a été le moins touché par le fait que le mécénat d'entreprise a pris la relève du mécénat privé.

Pourtant, l'écrivain d'aujourd'hui dispose d'une bien plus large palette de possibilités pour subvenir à ses besoins économiques qu'autrefois. Peut-être est-ce, là encore, une explication à l'augmentation du nombre des écrivains.

Interaction entre le prix et la critique

Il est rare que le premier livre d'un auteur inconnu suscite un écho dans la presse. C'est ce qui, d'ailleurs, en rend la vente si difficile. Comme tout autre produit, le livre est soumis à une technique de vente. Les livres sur les tables de présentation seront remarqués par l'acheteur potentiel, le livre «couvert» par la presse se vendra vraisemblablement mieux que celui qui n'est mentionné nulle part.

Par conséquent, le livre a besoin d'être porté par une publicité qui le mette en évidence dans l'abondance de la production. Les prix sur manuscrits peuvent présenter un tel support en attirant l'attention du critique sur un auteur qui se lance.

On recense quatre prix sur manuscrits: le plus ancien étant le Prix Nicole, le plus prestigieux, le Prix de la SGE et deux autres créés ces dernières années, le Prix chaux-de-fonnier VWA et le Prix Hohl.

Ces prix sur manuscrit ont une fonction médiatique certaine. Alors que la première œuvre passe souvent inaperçue par les critiques, un texte primé bénéficie d'une attention plus grande. Pourtant, devant la masse de livres qui paraissent chaque année (environ 432 romans et recueils de poésie par année pour la seule Suisse romande, soit près de deux par jour ouvrable!), il est difficile de les commenter tous. Il n'y a pas assez d'espace, pas assez de journaux pour rendre compte de tous les livres parus, sans compter qu'il serait absurde de ne parler que de la production indigène et qu'il faut tenir compte de la production française (quarante nouveautés par jour!). Il va sans dire que, même si le recensement exhaustif des parutions était possible, le lecteur croulerait sous l'effet de la surinformation et ne retiendrait probablement aucun des titres et des commentaires.

La télévision joue aussi un grand rôle pour atteindre les lecteurs. Un livre dont on a parlé sur le petit écran attirera la curiosité d'un plus large public.

Le rôle de la critique

On accuse volontiers les journalistes de mal faire leur travail, de ne pas approfondir leurs critiques, de les faire paraître trop longtemps après la parution du livre. Il y a de moins en moins de place dans les journaux pour un nombre croissant de publications, surtout pour le roman et la poésie.

Nous avons voulu savoir quels étaient les difficultés que rencontrent les critiques littéraires de nos jours, comment ils considéraient leur rôle et quel était l'impact de l'action médiatique sur la vente du livre. Pour ce faire, nous avons été voir Isabelle Martin, du *Journal de Genève*, et la libraire du Rameau d'Or, Claire Hillebrand.

— *Isabelle Martin, vous êtes entrée en 1971 au journal. En 1978, vous avez publié un bilan de l'édition romande. Quelle évolution générale de l'édition en Suisse romande avez-vous observée depuis?*

Isabelle Martin: Il m'est difficile de parler de l'édition suisse romande en particulier: d'une part nous ne traitons pas que la production littéraire, nous abordons aussi la théologie, la science, l'histoire, la sociologie, etc., d'autre part, nous ne nous concentrons pas uniquement sur l'édition romande.

Mais en général, l'activité éditoriale participe ici au «crescendo» de la production littéraire de ces dernières années. Il y a de plus en plus de livres et de plus en plus de maisons. Ces dernières cinq années, on a vu apparaître d'excellentes petites maisons d'édition, notamment de poésie, dont on aimerait mieux suivre l'activité...

— *Voyez-vous une évolution dans la qualité des textes proposés?*

I.M.: Il y a beaucoup de bons textes mais, parallèlement, aussi beaucoup de livres médiocres. A cet égard, l'activité de Pro Helvetia joue un rôle à double tranchant. Son aide à la première œuvre incite quelques éditeurs à un certain laxisme. Ils publient des textes pour lesquels ils ne prennent aucun risque financier, sans les regarder de près.

Ceux que j'estime comme garants de qualité sont, entre autres, la Collection du Rameau d'Or dirigée par Georges Haldas, les Editions Zoé et Bernard Campiche.

Ici, au *Journal de Genève*, nous recevons des textes pour notre rubrique «inédits» paraissant mensuellement depuis mai 1981. Cette rubrique se veut un espace ouvert à la création mais pas un laboratoire, au sens où l'est une revue comme *Ecriture*, par exemple. C'est-à-dire que nous publions des textes d'une certaine qualité, mais il ne faut pas qu'ils soient hermétiques. L'histoire doit transparaitre, le texte rester accessible au lecteur.

Certains textes sont des commandes, d'autres tirés des bonnes feuilles des éditeurs. D'autres encore nous sont envoyés. Mais je ne peux pas dire que nous croulions sous les envois et, de plus, il y a beaucoup de déchets.

— *L'intérêt pour la littérature romande est-il plus vif aujourd'hui qu'il y a dix ans?*

I.M.: Je ne crois pas. Il y a toujours eu une partie de la population qui s'y intéressait. Bien sûr, Bertil Galland a beaucoup contribué à faire entendre la littérature romande. Peut-être que, grâce à des émissions télévisées comme celles de Pierre-Pascal Rossi, cet intérêt touche un plus grand nombre de lecteurs.

Toujours est-il que lors d'un sondage, nos lecteurs nous ont fait savoir qu'ils désiraient qu'on parle davantage de littérature étrangère et de problèmes de société.

— *Comment considérez-vous votre rôle en tant que critique face à la littérature en général et à la production littéraire romande en particulier?*

I.M.: Notre rôle culturel est certainement de parler des auteurs romands. D'une part, parce qu'ils évoquent notre monde, qu'ils ont quelque chose à dire qui nous concerne directement et, d'autre part, parce qu'ils n'ont rien à attendre de la presse française.

Mais je refuse d'en faire un «devoir moral». Nous sommes suffisamment coupés de Paris pour ne pas faire du parisianisme. Ce qui ne doit nullement nous empêcher de mentionner des textes intéressants même si la presse française en parle. Nous avons certaines exigences. Nous couvrons les livres et auteurs qui correspondent à ces exigences, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs. Certains auteurs nous considèrent comme un service public et sont scandalisés parce que nous ne parlons pas davantage d'œuvres romandes, notamment de jeunes auteurs. Mais cela serait desservir la littérature romande que d'en faire un a-priori ou d'être indulgent face à cette production.

Il reste que, grâce au grand nombre de nos collaborateurs, nous assurons une grande diversité d'intérêts et de styles.

— *Rencontrez-vous des problèmes techniques dus à l'abondance de livres qui paraissent?*

I.M.: Il y a en effet un problème de temps. La rentrée d'automne n'est pas seulement la rentrée littéraire. Il y a de nouvelles expositions, de nouveaux spectacles à couvrir. Tous les livres français et romands paraissent en même temps. Nous ne pouvons donc pas parler de tous et de tout au même moment. Et bien qu'un bon livre reste un bon livre, il y a le problème des retours. Six mois après sa parution, le livre ne se trouve plus en librairie. Le lecteur dont l'intérêt aura été éveillé ne trouvera donc plus le livre en question.

Comme nous ne pouvons pas faire des critiques de fond sur toutes les parutions, nous avons de plus en plus souvent recours à la note de lecture.

— *Quel est le rôle de la télévision ?*

I.M.: La télévision est ce qui mobilise le plus les gens. Je me souviens de l'histoire d'un auteur qui avait constaté qu'une seule apparition à la télévision avait eu plus d'impact que tout ce qu'il avait fait jusqu'alors: livres publiés, articles, etc.

Mais je crois qu'il est difficile de trouver une formule adaptée à la littérature, qui est tout le contraire du spectacle dont la télévision a besoin. Il y a la formule Pivot...

— *A propos de Pivot. Etes-vous influencée par ce genre d'émission ?*

I.M.: Non, tout au plus essayons-nous de faire concorder la parution d'un article déjà prévu avec l'émission, pour autant qu'on connaisse le nom de l'invité à l'avance.

Interview de Claire Hillebrand

— *Quel est l'impact de la critique sur le public et notamment sur les ventes ?*

Claire Hillebrand: Il y a certainement une réponse du public à la critique. Mais il faut que la critique soit de qualité, dans un journal intéressant. Les émissions, elles aussi, éveillent l'intérêt du public, qui ne vient pas toujours pour acheter mais d'abord pour se renseigner.

Cependant il n'y a pas que les médias qui jouent un rôle. Il y a aussi le bouche à oreille qui porte un livre, la réputation de l'éditeur. On sera plus attentif à un éditeur dont on sait qu'il a un programme précis qu'à celui dont le programme est un fourre-tout.

— *Pensez-vous qu'ici, la publicité peut porter un livre médiocre, comme on peut l'observer à Paris, par exemple ?*

C.H.: Certainement que le battage publicitaire est moins important ici qu'en France. Les médias peuvent donner un coup de pouce mais jamais on n'observera un «gonflement médiatique».

Au contraire, je dirais que nous sommes timorés dans nos rapports avec la littérature suisse romande. Il y a un rétrécissement qui s'opère autour d'elle, on la considère comme liée au terroir. Ce clivage est malsain et ne se justifie pas. Il y a de bons écrivains, peu importe d'où ils viennent.

— *Que pensez-vous du retard des critiques sur la parution d'un livre?*

C.H.: Ce n'est pas un problème. Le critique a en tout cas six mois pour parler du livre avant qu'il ne soit renvoyé à l'éditeur. Il n'est pourtant pas rare qu'un livre d'office devienne un livre de fond. Pourquoi la critique ne fonctionnerait-elle pas comme une librairie, à deux temps, les critiques de nouveautés et les critiques de fond?

Conclusion

Il ressort de ces deux interviews que seule une bonne critique dans un bon journal touche le public. Comme il n'y a pas assez d'espace dans les «bons journaux» pour faire la critique de toutes les parutions, il restera toujours un certain nombre de publications sur le carreau. C'est mathématique.

Mais il n'y a pas qu'en Suisse romande que se posent de tels problèmes. En France, alors que le marché est plus vaste, on se plaint aussi du manque d'espace, de la course de vitesse. La durée de vie d'un livre y est encore plus courte que celle des livres romands. «S'il n'y a aucun écho quatre à six semaines après la parution du livre, il est enterré», constate Anne Carrière.

Certains éditeurs estiment que les critiques font mal leur travail et même qu'ils desservent la littérature en ne distinguant pas entre une œuvre de qualité, une œuvre essentielle et des titres mineurs. En montant en épingle trop de titres médiocres, les critiques déçoivent les lecteurs exigeants qui, n'ayant rien trouvé de substantiel dans les textes dont on leur rebat les oreilles, se détourneront de la littérature. Les critiques ne font plus une sélection suffisamment pointue et, ne pouvant plus s'orienter vers un chef de file ou vers une école, parlent des titres qui rencontrent un succès commercial.

Il y a peut-être un phénomène de société là-dedans, une surinformation, un style de vie et un rythme défavorables à la lecture, qui reste «un espace de méditation».

On parle de la perte de vitesse du livre, de la mauvaise conjoncture du livre.

Le livre va-t-il donc vers sa fin, sera-t-il dans quelques années un dinosaure inutile? Toutes les possibilités sont ouvertes. Marie-Christine Hauser, directrice de la Baconnière, se demandait si, à la fin du siècle, le livre n'aurait pas été remplacé par la télévision et les ordinateurs. Jacques Scherrer, de Payot, repousse énergiquement cette possibilité: «Au contraire, je crois que le livre représentera, dans l'avenir, l'alternative à l'agitation de la vie, le lieu de retraite qui servira de contrepoids au rythme effréné de la vie moderne.»

Le complexe de l'édition romande

Il y a le problème qu'évoquait Mme Hillebrand, ce complexe d'infériorité du Romand face à sa littérature. Il y a l'attrait irrésistible des écrivains pour Paris et l'impression du lecteur que la culture française est plus intéressante que celle produite sur sol romand.

«Le complexe romand se justifie», diront certains. «La Romandie, cela n'existe pas», diront d'autres. Avant d'entrer dans le débat d'idées, faisons un rapide survol des faits.

En 1985, la liste des dix plus grands succès littéraires établie par les libraires romands et suisses allemands révélait une étonnante différence de goût.

En effet, il apparaissait que les Suisses allemands lisaient plus d'auteurs suisses allemands (publiés souvent aussi en Allemagne, notamment chez Suhrkamp en édition de poche) que les Romands ne lisaient d'auteurs romands. Outre-Sarine, on lit Frisch, Dürrenmatt, Loetscher, Nizon, par exemple, alors qu'en Romandie, on préfère la production française. Ni les éditeurs ni les auteurs romands ne connaissent un réel succès en Romandie.

Il faut dire que les maisons d'édition françaises ont les moyens d'attirer l'attention du public. Elles vendent leurs livres à grand renfort de publicité dans les journaux, les hebdomadaires (*Le Monde*, *Livre Hebdo*, *Marie-Claire*, etc.) comme une vulgaire savonnette. Les superlatifs se succèdent, les phrases accrocheuses vantent les mérites du livre. Cet aspect publicitaire n'existe pas sur la modeste scène éditoriale romande. Le livre est moins soumis aux exigences du marché qu'en France, où l'objet livre est un produit qui doit se vendre.

Si la littérature française est omniprésente en Suisse romande, rares sont les maisons d'édition romandes qui ont pu s'implanter en France. Favre et l'Age d'Homme sont les deux seules maisons qui vendent en France et qui réussissent à maintenir leur présence sur le marché fran-

çais. «C'est dur de s'imposer à l'étranger, mais c'est normal. N'importe quel éditeur qui publie un livre susceptible d'intéresser les Français peut le vendre en France.» Pierre-Marcel Favre a environ 400 titres à son catalogue, dont la diversité témoigne des goûts éclectiques de cet éditeur.

Le créneau qui a permis à Dimitrijevic de prendre pied en France a été la littérature slave: les sept dixièmes de sa production est écoulee en France. Dimitrijevic estime: «Je n'aurais pas pu survivre sans débouché en France. Non seulement parce que je n'aurais pas pu vendre mes livres, mais aussi parce qu'il m'aurait été impossible d'éditer les auteurs mondialement connus qui figurent dans mon catalogue. Je n'aurais jamais pu acquérir les droits de Gore Vidal et de Dürrenmatt si j'étais resté seul. C'est ce qui m'a permis de faire connaître le nom de la maison et de lui donner de la puissance.» Vladimir Dimitrijevic a travaillé pendant de nombreuses années avec Julliard avant de suivre l'ancien directeur de cette maison, Bernard Fallois.

Ni Favre, ni l'Age d'Homme ne se sont imposés en France en publiant de la littérature romande.

Si seuls certains éditeurs et certains auteurs réussissent à percer en France, on pourrait imaginer que la Suisse romande joue un rôle de passeur entre la francophonie et la Suisse allemande voire l'Allemagne. Mais ce n'est pas le cas, même pour la littérature d'outre-Sarine. Prenons l'exemple de Nizon. Comme le fait remarquer Jacques Scherrer des éditions Payot, *Le cœur froid* de Nizon, paru en traduction CH, passe complètement inaperçu en France. Les Français attendent la traduction de *L'année de l'amour*, paru à Actes Sud, pour découvrir Nizon et l'apprécier. Muschg a bien été traduit en Suisse romande mais il a dû transiter par Gallimard pour obtenir l'aura qu'il méritait. Hugo Loetscher est publié chez Belfont, alors qu'il était connu depuis longtemps en Suisse romande.

L'absence d'audience en France est un problème que certains aimeraient résoudre par une maison de diffusion financée par CH, par exemple, qui imposerait la production romande en France.¹

Mais cette idée ne fait pas l'unanimité. Jacques Scherrer parle de ghetto romand. Selon lui, la production romande doit s'imposer par elle-même: elle ne se définit pas par des contenus, des thèmes qui lui sont propres ou même des gens mais parce qu'elle se fait sur ce sol. La littérature suisse romande n'a rien à défendre, ni une histoire spécifique, ni une langue à elle. La Romandie n'a pas d'identité nationale mais elle est une région, tout comme le sont la Provence ou l'Alsace.

¹ Cf. l'article de Guy Mettan dans *Dossiers publics* de mai-juin 1989, pp. 42-74.

Nous avons voulu savoir comment les écrivains percevaient ce problème. Nous avons été voir Georges Haldas qui, à trois exceptions près, a toujours publié en Suisse romande et Olivier Perrelet qui a partagé son œuvre entre des maisons d'édition françaises et suisses.

Entretien avec Olivier Perrelet

— *Vous avez commencé à publier vos œuvres en Suisse, aux éditions de l'Écritoire (maison d'édition qui n'existe plus à l'heure actuelle) et vous vous êtes par la suite adressé à des maisons d'édition françaises (Mercure de France et Saint-Germain-des-Prés), puis êtes revenu en Suisse chez Eliane Vernay.*

En tant qu'auteur suisse, quelles différences constatez-vous entre une maison d'édition française et suisse ?

Olivier Perrelet: En France, l'écrivain, dès lors que son manuscrit est accepté, est totalement pris en charge par son éditeur: celui-ci s'occupe, dès la parution du livre, de sa publicité et de sa diffusion. Il fait preuve de davantage de professionnalisme. L'écrivain est constamment relancé, soutenu, encouragé et ce support stimule la création. Alors qu'en Suisse, il est totalement livré à lui-même, ce qui n'est pas encourageant.

En Suisse romande, l'auteur finance partiellement la parution de son livre: c'est notamment le cas pour les Editions Zoé et l'Âge d'Homme. Les éditeurs prennent moins de risques financiers.

Par exemple, j'ai fait publier ma thèse de doctorat (*Donjuanisme et solitude*) à compte d'auteur aux Editions Eliane Vernay, c'est-à-dire que c'est moi qui ai entièrement financé l'édition de cet ouvrage.

— *Comment se passe concrètement la diffusion d'un livre en Suisse et respectivement en France ?*

O.P.: En Suisse, lorsque le livre paraît, l'éditeur se charge bien de la publicité, mais il ne dispose d'aucun budget particulier pour cela et la publicité se fait, par conséquent, de manière très artisanale. L'éditeur commence en général par envoyer le livre aux journaux de la place; il reste au bon plaisir des journalistes de s'en faire ou non l'écho. Nous dépendons, à ce stade, des impératifs de la rédaction et des disponibilités des journalistes, ce qui, le plus souvent malheureusement, retarde ou ajourne considérablement la parution du compte rendu par rapport à sa date réelle de sortie. Parallèlement, l'éditeur s'adresse au libraire, qui le mettra ou non en vitrine; dans tous les cas, il ne le gardera jamais plus de six mois, sur ses rayons. Là encore, on peut considérer que l'espérance de vie d'un ouvrage nouveau est de plus en plus réduite. Par conséquent, lorsque les comptes rendus

paraîtront, l'ouvrage en question aura la plupart du temps déjà disparu des rayons des librairies. Ce décalage ne favorise pas la bonne marche des ventes.

En France, les grands éditeurs disposent au contraire d'un circuit de distribution beaucoup mieux organisé, qui leur permet de mieux faire coïncider le battage médiatique et la disponibilité réelle des ouvrages récemment parus. Les réseaux de relations entre éditeurs et journalistes sont d'ailleurs beaucoup plus étroits: chaque livre adressé à un journaliste est accompagné d'un courrier qui présente déjà l'ouvrage à son avantage. De plus, des séances de dédicace ou de signature seront organisées, qui permettront de faire connaître l'écrivain au public et de l'y confronter directement.

— *L'écrivain qui publie en France bénéficie donc d'un plus large écho qu'en Suisse?*

O.P.: C'est incontestable! Tout écrivain qui publie en France bénéficie d'un plus grand rayonnement. Il faut ajouter que la presse française couvre le territoire helvétique mais l'inverse ne se vérifie pas. En outre, la presse française parle exclusivement des auteurs publiés en France, on peut voir là un certain protectionnisme.

— *Est-il facile pour un écrivain romand de se faire publier en France?*

O.P.: Cela nécessite beaucoup de disponibilité: il faut vivre à Paris et participer en personne au tourbillon publicitaire qui fait vendre un livre. On m'a donné l'occasion de vivre à Paris et de gagner ma vie en m'offrant une place de lecteur dans une importante maison d'édition; cependant la vie à Paris, avec tout ce qu'elle suppose d'activités mondaines et de relations publiques, m'a effrayé et fait renoncer à ce poste. D'autre part, je craignais que ce rythme de vie effrené ne nuisît à mon activité d'écrivain, qui, dans mon cas, nécessite non seulement du calme, mais également le contact avec la nature. En effet, je suis un solitaire et fais régulièrement des promenades dans la campagne chou-lésienne.

— *Un auteur suisse est-il lu différemment selon qu'il est publié dans une maison d'édition française ou suisse?*

O.P.: Un auteur suisse n'existe et n'acquiert de l'importance en France que dans la mesure où il est publié chez un éditeur français. Cela est du reste valable pour tout écrivain francophone étranger, qui connaîtra en France une notoriété moindre et plus fragile s'il est édité à son lieu d'origine.

— *Y a-t-il un mépris français à l'égard de la littérature francophone étrangère, et plus particulièrement suisse romande?*

O.P.: Oui, c'est certain. Il existe une relation ambiguë de mépris/envie de la France à l'égard des «petits Suisses». En effet,

l'argent et l'économie solide de la Suisse attisent une certaine convoitise qui nuit à la réception favorable de nos œuvres littéraires. Les Français s'approprient certains de nos écrivains les plus célèbres: ainsi, selon eux, Rousseau, Mme de Staël, Benjamin Constant, Amiel, bien qu'ayant écrit en Suisse, sont avant tout «leurs» écrivains. Mais notre littérature garde, à leur endroit, un goût certain de terroir et de régionalisme.

— *Existe-t-il, selon vous, un ton spécifiquement romand?*

O.P.: Il est indéniable qu'on ne peut pas occulter l'influence de Calvin, qui a imprégné notre pensée d'une certaine austérité et rigueur. De là peut-être notre propension à l'introspection, au remords, à la confession... L'influence d'un Calvin, d'un Amiel ou d'un Cingria se manifeste ainsi plus particulièrement chez les auteurs nés dans les années 1920-1930, par exemple chez Chappaz ou Chessex. Cependant, je m'insurge absolument contre ce concept de «Romandie» qui ne recouvre rien: c'est un mot vide de sens, que tout un chacun utilise. Pour ma part, je ne me sens absolument pas «Romand»; nous sommes d'abord et avant tout des écrivains de langue française qui travaillons, chacun à notre manière, ce matériau commun: le français! Cependant, dans la vie d'un écrivain, on ne peut pas parler d'une influence unique: j'ai tout aussi bien été marqué par les romantiques allemands que par des poètes français, tels que Pierre Jean Jouve ou Paul Valéry.

— *Puisque vous mentionnez votre production poétique, qu'en est-il de la poésie dans le monde de l'édition?*

P.O.: La poésie ne se lit ni ne se vend!!! Ainsi, Grasset et Flammarion possédaient un secteur poésie qui a été supprimé au milieu des années septante. Seul, Gallimard persiste, bien que publiant à perte. En Suisse, tout poète qui décide de publier ses œuvres le fait, en principe, à ses frais, car aucune maison d'édition n'accepte de financer ce type de production littéraire. Fait exception à la règle Eliane Vernay, qui prend en charge tous les frais d'édition, mais se réserve les droits d'auteur.

Entretien avec Georges Haldas

— *Pourquoi avez-vous publié la majorité de vos œuvres en Suisse?*

Georges Haldas: Avant la Seconde Guerre mondiale, il n'y avait quasiment pas de maisons d'édition en Suisse romande: il n'y avait que Paris. La guerre a changé cet état de fait: la Suisse a dû acquérir son indépendance et une certaine autonomie; des maisons d'édition ont commencé à naître en Suisse et ce sont les Français qui sont venus

se faire publier dans notre pays. C'est donc la guerre qui a provoqué cette rupture, qui a coupé le cordon ombilical qui reliait les écrivains suisses aux maisons d'édition françaises.

Les maisons d'édition suisses ont été créées dans un esprit de liberté. Ainsi, les Cahiers du Rhône, fondés par Albert Béguin à la Baconnière, ont épousé la cause de la résistance française. La première publication de ces Cahiers a été consacrée à des écrivains tels que Pierre Jean Jouve, Louis Aragon, Paul Claudel, Pierre Emmanuel, etc. Écrivains suisses et français ont pu se rencontrer. Il n'y avait pas de fossé entre la Suisse et la France.

C'est alors que j'ai édité mes premières œuvres à la Baconnière. La guerre avait suscité un éveil au monde. On ne pensait plus en termes de frontières régionales, mais d'universalité.

— *Il y a eu ensuite les Editions Rencontre à Lausanne...*

G.H.: Oui. Cette maison avait le mérite d'éditer des livres très bon marché pour que tout le monde puisse y avoir accès. J'ai eu la possibilité de diriger de grandes collections littéraires étrangères, la collection russe en particulier, nous avons ainsi publié douze volumes, de Pouchkine à Tolstoï, en passant par Gorki, Dostoïevski et Tchekhov. Cela fut également le cas pour les littératures espagnole et italienne. L'intérêt de cette maison d'édition était sa visée européenne, pour ne pas dire mondiale. La littérature éclairait la réalité et inversement. Nous restituions les œuvres dans leur perspective historique.

— *Le prestige de Paris ne vous attirait donc pas ?*

G.H.: Non. Je me fous éperdument de Paris. Cette rupture avec la France ne s'opérait pas seulement sur le plan éditorial. Ce qui m'intéressait avant tout, c'était exprimer la réalité, la tragédie des êtres, ce que chacun porte au plus profond de soi; je voulais rompre avec la tradition qui veut qu'un écrivain «monte» à Paris. La raison intérieure, voilà ce qui me poussait vers l'écriture, c'est pourquoi j'ai choisi de ne pas aller à Paris. C'est Paris qui devait venir à moi et non pas l'inverse.

— *Il y avait donc une différence d'esprit entre les maisons d'édition suisses et françaises ?*

G.H.: Oui, c'est évident. Ce qui caractérisait les maisons suisses, c'était une ouverture sur la littérature européenne et même mondiale. De plus, elles donnaient leur chance aux femmes à une époque où les femmes publiaient beaucoup moins. Il y avait des collections poétiques avec des gens d'ici et d'ailleurs.

— *Vous avez cependant publié certains de vos écrits à Paris, chez Denoël (Chute de l'Etoile Absinthe en 1972 et Chronique de la rue Saint-Ours en 1973). Comment cela s'est-il produit ?*

G.H.: Les Editions Rencontre avaient fait faillite. Je vivais à Paris et l'on m'a offert la possibilité de publier chez Denoël. J'ai signé avec eux

un contrat pour cinq livres. C'était une grande boîte, mais anonyme. C'est alors que j'ai rencontré Vladimir Dimitrijevic, directeur de l'Age d'Homme. Nous partagions la même passion du livre, lui en tant qu'éditeur et moi en tant qu'écrivain. Pour cet homme, le travail éditorial n'était pas business ou mercantilisme, mais qualité de l'expression humaine dans sa plus grande diversité. Nous partagions réellement la même idéologie. C'était là l'éditeur idéal pour moi. Nous avons donc décidé de préparer une co-édition. J'ai par conséquent écrit aux Editions Denoël pour rompre mon contrat en leur soumettant mes raisons, qu'ils ont très bien admises. D'où le retour en Suisse, à l'Age d'Homme; dans cette maison régnait la même ouverture au monde que celle que j'avais connue aux Editions Rencontre, notamment avec la publication d'auteurs slaves. De plus, cette maison avait une grande audience à Paris, mais à partir de la Suisse.

— *Que pensez-vous du concept de Romandie ?*

G.H. : Il n'existe pas de littérature nationale dans un pays où il y a quatre langues. Cendrars et Ramuz deviennent européens en parlant français. On utilise une langue, la langue française, sans le soubassement culturel qui l'a créé. Quant au concept de Romandie, il ne recouvre rien.

— *Mais vous ne pouvez pas, par exemple, nier l'influence d'Amiel ou de Calvin : à ce propos, vous avez écrit *Passion et Mort de Michel Servet en 1975*, qui relate le débat théologique opposant Calvin à Servet.*

G.H. : Je n'ai pas été influencé par Calvin. Ce livre était un accident de parcours. Le calvinisme, cela me fait rire ! Je n'ai pas de sympathie pour l'esprit calviniste, bien que j'entretienne d'excellents rapports avec des amis pasteurs. Le christianisme nous enseigne le sacrifice, la mort de soi et l'ouverture à son prochain. Calvin a commis l'erreur fondamentale de tuer son rival idéologique. Quand Calvin brûle Michel Servet, c'est au nom de l'idée qu'il a de Dieu, qui l'amène à cette chose monstrueuse de tuer au nom d'une religion qui veut, en fait, que l'on meure pour l'autre. C'est une inversion catastrophique des valeurs !

Je m'intéresse beaucoup, en outre, au Moyen-Orient, qui est le berceau des trois religions monothéistes : juive, musulmane et chrétienne. C'est dans cette préoccupation que je m'inscris (je vous renvoie à mon dernier livre, *L'intermède marocain*) et non dans une pensée à proprement parler calviniste.

Le Livre de Blaise, par exemple, de Philippe Monnier, est un excellent livre ; mais je me sens aux antipodes de cet esprit genevois !

— *Dans votre cas, par conséquent, on ne peut parler d'un ton spécifiquement «romand» ?*

G.H.: Non. D'origine franco-suisse par ma mère et grecque par mon père, j'ai deux patries. C'est à Genève, toutefois, que je «fais mon miel». C'est le lieu où je rassemble tout ce que j'aime. Pour moi, c'est une ville médium. Un sentiment poétique d'indépendance totale m'habite. Lorsque je traverse la plaine de Plainpalais, par exemple, le matin à 6 heures, je m'imprègne de l'éveil des choses, de l'atmosphère ambiante; mais ce pourrait être tout aussi bien celle de l'Italie du Nord ou du Sud. J'ai également un grand intérêt pour la Suisse alémanique: les Suisses allemands sont les créateurs de ce pays. Ils ont construit une patrie, ils ont combattu pour elle. Les Romands sont arrivés après.

Ce qui est essentiel à mes yeux, ce qui nous caractérise, ce n'est pas notre origine géographique, c'est le rapport que nous entretenons avec l'autre: l'autre est un mystère formidable. Il n'est pas celui qu'on croit. C'est la relation qu'il faut privilégier.

— *En tant qu'écrivain suisse, trouvez-vous un large écho en France?*

G.H.: Parce que je n'ai pas le souci du beau langage, du beau style, de l'esprit français et du brio, les Français, a priori, ne m'aiment pas, me reçoivent peu. Les Russes et les Allemands, oui. J'accorde beaucoup d'importance au fait même de ressasser les choses, de les dire et de les redire: il faut donner aux idées profondeur et épaisseur par le travail du ressassement, de la répétition pour qu'elles accèdent aux labyrinthes, aux sinuosités de la mémoire. Mon propos est de dire les choses avec le plus de fidélité possible, d'exprimer ce que je sens et ressens, non de faire de l'esprit. J'ai, malgré tout, de très bons échos en France, mais de façon indirecte.

— *Ressentez-vous un mépris des Français à l'égard des Suisses?*

G.H.: Oui, cela est certain. Ils nous considèrent avec une politesse condescendante. Pour eux, nous sommes moins que la province. Ils entretiennent à notre égard les vieux clichés de la Suisse aux coucous, etc. En tous les cas, je ne revendique pas mon état suisse.

*Interviews recueillies par Suzanne Braun
et Marie-Hélène Jeanmonod*

Conclusion

Deux points de vue très différents apparaissent dans ces entrevues. Alors qu'Olivier Perrelet insiste sur l'écho rencontré en France, Georges Haldas souligne les raisons intérieures, voire organiques, qui le poussent à travailler et qui, en fin de compte, le laissent assez indifférent au lieu où est éditée son œuvre. Ce qui prime est la relation privilégiée à l'éditeur, certainement plus marquée en Suisse romande où tout est plus petit et donc moins anonyme qu'en France.

Cet aspect confidentiel de l'édition romande convient à certains, agace d'autres. Olivier Perrelet déplore le manque d'audience qu'il rencontre en Suisse romande. Yves Laplace n'a même jamais songé à publier en Romandie, préférant les avantages que lui offre une maison d'édition française telle que le Seuil.

Luc Weibel, par contre, estime qu'il est mieux encadré en Suisse romande et que le marché éditorial romand favorise une écriture non professionnelle, qui n'est pas soumise à des critères de rentabilité.

Seul l'avenir nous dira si les conditions de l'encadrement sont déterminantes pour la vie d'un livre. Peut-on envisager que des textes qui connaissent aujourd'hui une audience confidentielle auront, un jour, un retentissement plus durable, alors que le succès immédiat d'autres œuvres se révélera peut-être éphémère?

Anne Lavanchy

Activités de la Société genevoise des écrivains

LETTRE DU PRÉSIDENT

Des écrivains suisses au II^e Salon européen du livre de Lyon (7-10 décembre 1989)

Une anecdote savoureuse: il a fallu aller au Mans, où a lieu ce printemps le Congrès de la Fédération internationale des écrivains de langue française, pour que les écrivains genevois de la SGE rencontrent leurs voisins de Lyon!

Deux sociétés découvraient leur existence respective, leurs difficultés communes et un même enthousiasme à partager. Quelques rencontres suffirent dès lors aux responsables pour décider une collaboration concrète.

La première démarche: un stand partagé au Salon du livre de Lyon, afin de mieux nous connaître et de présenter à un public extérieur les œuvres récentes des membres de notre société. Mais pendant l'automne, le président de l'Union des écrivains Rhône-Alpes, M. Charles André, nous signala que le 9 décembre avait été appelé «Journée franco-suisse». Il était certes trop tard pour modifier notre programme, préparé dès l'été, mais il nous a paru souhaitable d'inviter les présidents des associations littéraires romandes. L'Association vaudoise y délégua Mme Magnaridès, vice-présidente. Si la documentation détaillée ne nous est parvenue que la semaine précédant le salon, celles et ceux qui ont pu vivre cette première expérience en sont revenus ravis. Nous souhaitons que, pour 1990, ce soit une délégation romande qui puisse y participer.

Le Salon de Lyon a aussi été l'occasion de présenter *Genève Lettres* N° 15, notamment à la table ronde autour de quelques revues littéraires, organisée le jeudi 7 décembre 1989, et à laquelle Huguette Junod, responsable, était invitée.

Cela nous a donné la possibilité de prendre des contacts avec les responsables de diverses revues, dans le but, éventuellement, de futures collaborations: Aires, Aube, Textuerre, Equinoxe, Prométhée, l'Ethnie française, France; la Revue du grenier Jane Tony et Le Mensuel littéraire et poétique de Belgique...

Nos amis français furent très honorés de la présence du président de la Société suisse des écrivains, M. Ernst Nef, accompagné de son épouse, et la chaleur de leur accueil en témoigna. Le consul général de Suisse à Lyon, M. Bernard Sandoz, participa activement aux débats et au repas offert à tous les Suisses présents au salon.

Quelques remarques générales: ce salon cherche son originalité et sa place entre les grandes organisations médiatiques de Paris, Genève... Il est organisé essentiellement par dix-huit libraires de Lyon, passionnés par ces nouveaux contacts. Il cherche à privilégier les maisons d'édition de petite et moyenne importance. Il refuse le vedettariat et le parisianisme: les rencontres entre participants furent simples mais très cordiales. Par-delà les prévenances dans le cadre du salon, un programme à la carte nous fut même proposé à Lyon et nos soirées se terminèrent habituellement chez l'habitant... Signalons enfin la très grande curiosité pour ce qui s'écrit en Suisse. Inversement, nous avons découvert une France littéraire bien différente de celle de nos manuels, de la «grande» presse et de la télévision.

Nous y retournerons!

Ronald Fornerod, président

Francophonie

Les écrivains francophones originaires de 38 pays se sont réunis à Paris en états généraux les 11, 12 et 13 décembre 1989.

Voici quelques fragments du discours prononcé à cette occasion à l'Académie française le 11 décembre 1989 par Alain DECAUX, ministre délégué chargé de la francophonie:

...«Chers confrères, chers amis, c'est parce que je suis écrivain que, dès mes premiers contacts avec les pays francophones j'ai pris conscience des problèmes qui sont les vôtres. Je suis un provincial, je suis né à Lille, ville qui n'est qu'à 180 kilomètres de Paris. Eh bien, je l'affirme: aujourd'hui encore, en 1989, il est plus difficile pour un écrivain de se faire publier s'il habite Lille que s'il demeure à Paris. Que peut-il en être pour ceux qui résident à plusieurs milliers de kilomètres et parfois au bout du monde?

»Trouvez-vous dans vos pays les éditeurs qui peuvent vous publier? Vos livres circulent-ils à travers l'espace francophone? Etre édité à Paris reste-t-il à vos yeux la consécration suprême? Toutes ces questions, nous vous les posons parce que vous vous les posez. [...] Il nous suffit d'une étincelle d'espérance pour que nous nous asseyions à notre table, emplis d'allégresse, pour que notre plume se mette à courir sur le papier, même si cette plume est une machine à écrire, pour que nous oubliions tout ce qui nous entoure: tristesse, médiocrité, pauvreté, tout est effacé. Nous commençons à édifier un monde qui ne doit qu'à nous-mêmes d'exister. La Bible nous dit que Dieu a créé l'homme à son image. Voilà qui, sans blasphème, nous permet d'affirmer que, lorsqu'il crée, l'écrivain devient l'égal de Dieu...»

Extraits de la *Résolution finale* adoptée à la séance du mercredi 13 décembre 1989:

«Nous avons affirmé que la langue française, notre langue à tous, celle qui a souvent exprimé nos émotions et nos idées, parfois notre conscience politique, et toujours notre vocation d'écrivains, doit se maintenir, se perpétuer et être transmise aussi rayonnante que nous l'avons reçue.

»Les différences culturelles, politiques et sociales, devraient servir non pas à nous diviser mais à nous enrichir.

»Nous n'oublions pas que la francophonie réunit un ensemble de peuples qui n'ont pas vécu la même histoire et qui ne connaissent pas actuellement les mêmes difficultés. Mais, au-delà de ces différences, au-delà de ces épreuves qui continuent à accabler certains, une même espérance nous unit, celle de *la liberté*, une idée que la langue française n'a pas été la première à formuler, mais qu'elle incarne si bien.

»La communauté de destins que nous représentons, nous écrivains, c'est la francophonie des droits de l'homme.»

A ces rencontres, la Suisse était représentée par la Société genevoise des écrivains, l'Association vaudoise des écrivains et les délégués de la F.I.D.E.L.F. (Fédération internationale des écrivains de langue française).

Fanny Mouchet

Nota Bene: Les membres de la S.G.E. peuvent envoyer leurs dernières parutions (1989-1990) aux librairies suivantes:

- | | |
|---|--|
| 1. Baobab et Balaïon
11, rue de Richebourg
72000 Le Mans
France | 2. Librairie Hermès
1120, avenue Laurier
Outremont (Québec)
H2V 1L4
Canada |
| 3. Librairie Quartiers Latins
166, avenue Louise
1050 Bruxelles
Belgique | 4. Librairie Epigramme
26, rue Saint-Antoine
75004 Paris
France |

Leurs livres seront exposés selon les conventions de la F.I.D.E.L.F. Voici un moyen de franchir le mur et de se faire connaître dans les pays francophones.

Lors de votre envoi, veuillez annoter FONDS F.I.D.E.L.F. et indiquer le prix du livre en francs suisses.

Ecrits instantanés de Robert Inard d'Argence

Le jury du Prix de Poésie, constitué cette année par Mmes Lya Syngalowski, Eliane Vernay et la soussignée, et MM. Ronald Fornerod, président de la Société genevoise des écrivains, et Luc Vuagnat, a décidé d'attribuer cette année son prix comme une marque de reconnaissance pour une activité que les temps actuels rendent le plus souvent confidentielle, une preuve d'intérêt pour un art centré sur l'essentiel.

Nous avons examiné plus de cinquante manuscrits, dont une dizaine présentait un intérêt véritable. Après avoir longuement délibéré, nous avons décidé de choisir, non la voie hermétique et difficile de la poésie, mais la voie accessible, familière et immédiate, c'est pourquoi nous avons attribué le prix à M. Robert Inard d'Argence pour son manuscrit intitulé *Ecrits instantanés*.

Ample manuscrit de plus de cent pages, cette suite de poèmes forme un recueil bien composé, proposant une sorte de voyage imaginaire. L'auteur recourt à des tons et des formes poétique divers, empruntant à la chanson, au rêve et à l'humour des rythmes, des figure et des jeux:

*dans les vieilles maisons
quittées un peu partout
le temps hésite
entre le balancier
et l'heure*

Le poème bref et allusif domine, comme le suggère le titre inspiré de Cendrars, ou les sous-titres, tels «Cartes postales», «Comme un journal» ou «Moments imprévisibles». Des évocations, des impressions, des choses vues ou ressenties, sur un fond de nostalgie, forment le sujet des poèmes, où les voyages, les ports, les trains, le vent et les villes sont les principaux interlocuteurs du poète.

*Il y a sur la mer
Comme des coups de griffe
Une voile oubliée
Résume ses voyages
Des élingues de pluie
Hachent le vent mouillé*

C'est aussi la vieille Europe qui passe, avec ses bars, ses poètes à la Pierre Mac Orlan, ses gares; l'enfance et ses charmes perdus, avec le jardin public, les comptines et les alphabets:

*sur leurs rayons
les boulangers
alignent leurs heures de sommeil
ils font de jolis rêves
pour les autres*

Le voyageur sans bagages laisse filer les paysages, les lieux, les êtres entre ses doigts, rêvant d'arrêter au passage la tendresse ou les minutes:

*à tire d'aile
traîne une route
à vol d'oiseau
un quai trop loin
à portée de la main
le fil des jours*

Tout en étant sensibles à certaines faiblesses d'ordre poétique et à l'aspect nostalgique de certains thèmes, nous avons apprécié la composition du recueil, la cohésion des thèmes et des formes tournés vers la vivacité, la légèreté et l'éphémère, la présence en filigrane de la tradition poétique française, de Lamartine à Prévert en passant par Jean Follain, la recherche d'une écriture concentrée et incisive:

*la douleur d'un piano
s'arrête
où commence celle des hommes
nous exécutons
il joue*

Doris Jakubec

Texte dit lors de la remise du prix, en présence de M. Emmenegger, maire et conseiller administratif de la Ville de Genève, délégué aux Beaux-Arts et à la Culture.

Extraits de quelques livres récents de nos membres

Le soir apporte une forêt bleue
envelourée de silence
Que vienne l'heure où
je m'endors dans la profondeur de ton sourire
Lentes terres du soir

* * *

L'envers de la nuit
un cri rouge

* * *

Il n'a pas su
trouver les garde-feu de l'amour
et le voilà
après la houle de la souffrance
dans une vie à contre-jour
sous les battements du silence
La mer est vide

Lya Syngalowski
Adagio cantabile
Ed. La Vieille Presse
Neuchâtel, 1989

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec une grande tristesse le décès de Lya Syngalowski. Que la publication de cet extrait, que nous venions de choisir, soit reçue par tous ses amis comme un hommage à la disparue.

Le miroir du temps

Je me suis regardé dans la source de vie
non par amour de moi mais pour scruter mon double
sur ce miroir du temps

Il ne reste plus rien de l'agape servie
sous les yeux de Lazare
que l'amer souvenir d'un trésor qui n'est plus
Et les feuilles tombaient se gaussant de mon trouble
jetées à la pelle en ce miroir du temps

André Aug. E. Ballmer,
Esquisses,
Ed. Poésie vivante
Genève, 1989

Le détour souabe

En me quittant momentanément, mes personnages me rendent à moi-même et à d'autres découvertes. L'un d'eux, Dietrich mon fils, continue à me tendre les petites feuilles où il note des phrases étranges ou sibyllines, comme par exemple: «Il me reste à découvrir l'avenir sage», ou: «Pour avoir le bonheur, il me faudrait renaître.» Ce sont là réflexions de garçonnet aux prises avec des problèmes scolaires qu'il ne sait par quel bout empoigner. Mais moi, comment découvrirai-je l'avenir? Avec sagesse? Discernement? Saurai-je renaître pour avoir le bonheur? [...]

Il me faut songer à retourner en Suisse, à mettre un terme à mon détour souabe. Pourquoi détour? Pourquoi souabe? Quel titre curieux, m'a-t-on dit. Volontaire ou non, un détour est une déviation qui ramène inmanquablement à l'itinéraire initial. On ne choisit pas d'écrire un livre; c'est lui qui s'impose un jour avec force et nous fait l'instrument de sa découverte. C'est lui qui nous oblige à une réflexion à la fois méthodique et méandrique, lui encore qui connaît son aboutissement. [...]

Et moi, me voilà dévidant à rebours l'écheveau de mon livre: Venceslas et Pavel, Konrad et Lisbeth, Heinrich Grün et l'inconnu de Bratislava, Martin Neumüller, Jacques-René Fiechter et Walter Diggelmann, et tant d'autres personnages de mes familles souabe et spirituelle, y compris moi-même, tous défilent et m'interrogent. Autour d'eux se sont nouées des questions cruciales. Ils m'ont apporté leurs réponses courageuses ou leur silence, leur ardeur de vivre ou leur mortel exit. A travers leur environnement, leur histoire spécifique avec ses espoirs et peurs, au-delà de leurs origines, opinions, appartenances, obédiences diverses, j'ai tenté de cerner leurs mutuelles différences et d'y trouver un dénominateur commun qui soit une résonance fraternelle.

Il est temps maintenant de leur léguer ce proverbe africain qui fait écho à l'épigraphe de Paul Valéry adopté en exergue:

«Si tu penses comme moi, tu es mon frère. Si tu penses autrement, tu es deux fois mon frère parce que, avec ce que tu m'apportes et ce que je te donne, nous pouvons nous enrichir ensemble, et être deux fois plus frères.»

Luce Péclard, *Le Détour souabe*, Editions Cabédita, Morges, 1989

Liste des ouvrages édités par nos membres en 1989-1990 et portés à notre connaissance

- BALLMER A.A.E.: *Esquisses*, Poésie vivante, Genève, 1989
BENDER Vital: *Rivage errant*, Poésie vivante, Genève, 1989
BRESSLER Madeleine: *Le semeur de paradis*, Plaisir de lire, 2^e éd., 1989
BROSSET Georges: *Le cellier ardent*, Poésie vivante, Genève, 1989
COLLET Laurent: *Les villes étrangères*, Poésie vivante, Genève, 1989
FONTANET Jean-Claude: *L'espoir du monde*, L'Age d'Homme, Lausanne, 1989
GILL Isabelle de: *L'Écume des mots*, Les Délices, 1989
GREGOIRE Hélène: *Le gouffre et la grâce — L'homme des bois*, Siloë, Laval, 1989
GUËX Gilbert: *Clarté d'un regard*, Ouverture, le Mont s/Lausanne, 1990
GUËX Gilbert: *Récital*, La Vague à l'âme, Grenoble, 1990
HILDEBRAND Rémy et VASSEUR Isabelle: *Chronique d'une passion*, Aquarius, 1989
JUNOD Huguette: *Le retour de Perséphone*, version bilingue français grec, Sables-Daedalus, Genève et Athènes, 1989
LOMBARD Armand et PERROT Alain: *Argent sur table*, Presse bibliques universitaires, 1989
MAREJKO Jan: *Cosmologie et politique*, L'Age d'Homme, Lausanne, 1989
MAREJKO Jan: *Le territoire métaphysique*, L'Age d'Homme, Lausanne, 1989
MAYOR Jean-Claude: *Un homme sur la lune*, Yroam, 1989
MEULSON Evelyne: *Coups de cœur*, Le Phoebus, 1989
PÉCLARD Luce: *Le détour souabe*, Cabédita, Morges, 1989
RUGA Pascal: *Plain-chant de minuit*, L'Abîme, 1989
SYNGALOWSKI Lya: *Adagio cantabile*, La Vieille presse, Neuchâtel, 1989
VILLARD Alice: *A fleur de l'eau claire*, Perret-Gentil, Genève, 1989
Offshots — Women Writing In Geneva, The Writer's Workshop of the American Women's Club of Geneva, 1989

A l'agenda

- 29 mars: Assemblée générale de la SGE, Institut national genevois, à 20 heures
- 25-29 avril: IV^e Salon international du livre et de la presse, Genève. Nous partagerons notre stand avec l'Union des écrivains Rhône-Alpes (Lyon)
- 31 mai: Conférence débat avec M. Régis de Courten, directeur du service bibliographique de la B.N., «La Bibliothèque nationale suisse et les lettres romandes», Institut national genevois, à 20 h 30
- 21 juin: Textes de nos membres dits lors d'un après-midi «au jardin». Le lieu sera communiqué ultérieurement
- Eté: Parution de *Genève Lettres*, n° 17, sur la poésie romande
- Septembre: Envoi du programme de la SGE pour l'automne
- 7-11 sept.: Rencontres poétiques internationales d'Yverdon
- 29 septembre: Fête des lettres romandes à Sion

*Nous remercions
la Ville de Genève pour sa subvention annuelle,
la Fondation Patiño, la Fondation Les Muses, M. Gaon et M. Tammann,
grâce au concours desquels ce numéro de Genève Lettres a pu être réalisé.*

SOCIÉTÉ GENEVOISE DES ÉCRIVAINS

21, chemin de Roches — Case postale 31 — 1211 Genève 17
Tél. 786 23 26 — CCP 12-3388
Société affiliée à l'Institut national genevois

COMITÉ:

Président: Ronald Fornerod
Vice-président: Jacques Muhlethaler
Secrétaire: Denis Pierre Meyer
Trésorière: Fanny Mouchet
Membres: Antoine Bachmann, Huguette Junod, Louis Moutinot,
Lya Syngalowski

GENÈVE LETTRES

Editeur: Société genevoise des écrivains
Responsables: Antoine Bachmann, Huguette Junod

Le numéro: Sfr. 12.—
Abonnement (3 numéros): 30.—
Abonnement de soutien: 50.—

PRIX LITTÉRAIRE DE LA SOCIÉTÉ GENEVOISE DES ÉCRIVAINS

Règlement 1990

- 1) La Société genevoise des écrivains (SGE) organise un concours littéraire dont le prix, offert par la Ville de Genève, est de 20 000 francs. En 1990, il concerne un roman ou un recueil de nouvelles.
- 2) Le prix ne peut pas être divisé.
- 3) Le concours est ouvert aux membres de la SGE et à tout auteur originaire ou natif de Genève, ou habitant depuis cinq ans le canton de Genève. Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.
- 4) L'œuvre présentée, écrite en français, doit être inédite.
- 5) Les manuscrits, dactylographiés, doivent être envoyés en 5 exemplaires, par envoi postal exclusivement, au secrétariat de la Société genevoise des écrivains, case postale 31, 1211 Genève 17, avec la mention «concours littéraire». Les manuscrits seront signés d'un pseudonyme et accompagnés d'une enveloppe fermée contenant les nom et adresse de l'auteur et répétant à l'extérieur le pseudonyme. Le délai d'envoi est fixé au **30 juin 1990**. Tout envoi dépassant le délai et ne respectant pas le plus strict anonymat ne sera pas pris en considération.
- 6) Le jury est formé de cinq membres, soit le président de la SGE et quatre membres, dont deux au moins doivent être membres de la SGE. Il délibère à huit-clos. Ses décisions sont sans appel.
- 7) En acceptant le prix, le lauréat ou la lauréate s'engage implicitement, sous l'égide de la SGE, à tout mettre en œuvre pour que son ouvrage soit édité. Ce dernier devra porter, sur la page de garde et la bande-couverture, la mention: «Prix de la Société genevoise des écrivains offert par la Ville de Genève». Toute modification du texte imprimé sera signalée au début de l'ouvrage édité.
- 8) Dix exemplaires de l'ouvrage seront remis au Conseil administratif de la Ville de Genève pour ses bibliothèques et dix exemplaires à la Société genevoise des écrivains.
- 9) Les textes qui n'auront pas été primés seront renvoyés aux auteurs par le ministère d'un notaire dès fin janvier 1991 ou pourront être retirés au secrétariat.
- 10) Le prix sera remis publiquement le **jeudi 6 décembre à 18 heures** à l'Institut national genevois par le conseiller administratif de la Ville de Genève délégué aux Beaux-Arts et à la Culture.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à la SGE.

Genève!

Genève, la flèche de Saint-Pierre
Tend aux becs pâles des mouettes
L'appât effilé d'une sentence,
Les bonnes paroles de tes cloches
Nourritures à l'air combien légères,
Mais dans nos cous fragiles
Elles ont le poids muet de la fonte!

Genève, la pierre au loin du Salève
Garde à jamais ses distances,
La rade, paume large et placide,
Lamine les lueurs des étoiles,
Que faire, poètes, de nos noms,
Les réclames au néon encombrant
Les eaux du Rhône d'autres noms!

Jean Hercourt
Genève, 24.8.1912-4.5.1965